

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Traits d'orchestre
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Orchestre -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	20 minutes (une partie du cours de la discipline principale est consacré à cette unité d'enseignement)
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Maîtrise du répertoire des traits d'orchestre spécifique à chaque instrument (également l'instrument complémentaire). • Acquérir des compétences musicales et psychologiques suffisantes pour pouvoir se présenter dans des conditions optimales aux concours d'orchestre.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail du répertoire lyrique et symphonique. Préparation aux concours d'orchestre (simulation de concours).	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : 1er année : examen prenant la forme d'une simulation d'un concours d'orchestre. 2e année : la validation de cette unité d'enseignement se fait dans le cadre du premier examen de discipline principale prenant la forme d'une simulation d'un concours d'orchestre. Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Représentant-e de la direction (présidence) Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Professeur-e-s de la discipline principale concernée.	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025

Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
-------------------------------	------------------------------------